

# RAPPORT D'ACTIVITE 2022 ET PROGRAMMATION 2023

## **Plan du rapport**

- 1. Rappel des choix retenus pour 2022**
- 2. Principes et modalités d'intervention**
- 3. Fonctionnement de la structure**
  - 3.1. Les instances
  - 3.2. Les équipes
  - 3.3. Les représentants du personnel
- 4. L'exécution budgétaire 2022**
- 5. Publics accueillis et résultats**
  - 5.1. Publics accueillis
  - 5.2. Résultats
- 6. Autres éléments ressortant de l'exercice 2022**
- 7. Démarche Qualité : audit 2022**
- 8. Axes de développement et programmation 2023**

## 1. Rappel des choix retenus pour 2022

L'assemblée générale réunie le 16 mai 2022 a validé le programme et les orientations proposées pour l'exercice en cours. Ce programme s'appuyait sur les enseignements du bilan d'activité 2021 et des principaux points dégagés lors du dernier audit intermédiaire de labellisation (26 février 2021), qui avait conclu au renouvellement du label Qualité E2C.

De plus, une réunion des membres du Conseil d'administration s'est tenue le 8 avril 2022 sur la thématique « Réflexion sur la stratégie de l'E2C Essonne, perspectives à 3 ans ». Deux orientations majeures se sont dégagées de ce temps d'échange : l'expérimentation immédiate de l'accueil de « bacheliers décrocheurs » et l'expérimentation d'un dispositif d'E2C « décentralisée » dans le Sud-Essonne.

Ainsi les orientations ci-dessous avaient été retenues :

- ✓ D'un point de vue institutionnel, le président et le directeur poursuivent le programme de prises de contacts et de démarches en direction de l'ensemble des intercommunalités du département. Nous souhaitons, à travers cette démarche, associer de nouvelles parties prenantes au projet de l'E2C Essonne et aux développements en cours.
- ✓ Depuis novembre 2020, l'E2C Essonne a réceptionné sur le site de Ris-Orangis un nouveau bâtiment équipé de matériel pédagogique performant et d'un city park extérieur permettant la pratique d'activité sportive in situ. Il convient, en 2022, de mener une réflexion sur les évolutions à prévoir sur le site de Courtabœuf, en termes de renforcement de la sécurité et d'adaptation des espaces dédiés à la formation.
- ✓ Sur le plan pédagogique, mettre en application l'approche par compétence (APC) et poursuivre les actions de formation dédiées aux formateurs en favorisant le développement de projets transversaux, notamment sur les champs thématiques suivants : citoyenneté, nouvelles technologies, outils de communication digitale, entrepreneuriat.
- ✓ Dans un contexte de progression de l'effectif, l'effort doit être poursuivi pour aller « chercher » les jeunes visés par l'action de l'E2C, ce qui suppose que les équipes envisagent sous un angle nouveau les voies et moyens permettant de toucher un public volatile. Notamment, nous souhaitons communiquer plus largement en direction des acteurs de proximité (associations de quartier, parents isolés, etc.) afin de faire connaître notre offre au sein des QPV. Cette démarche implique de renforcer nos actions de communication digitale, de poursuivre notre participation aux différentes réunions organisées par les acteurs publics du territoire (PRIJ, SPIE, PSAD, SPRO, etc.) et de densifier les relations partenariales établies avec les principaux prescripteurs (Missions locales, programmes d'actions engagés par les Villes et Communautés d'agglomération).

### **Sur le plan des relations partenariales (entreprises et OF) :**

Dans la perspective de renforcer notre capacité d'accueil du public RQTH, et plus largement de permettre une meilleure prise en charge des jeunes confrontés à des troubles psychiques ou cognitifs, il convient d'établir des conventions de partenariat

avec les établissements (LADAPT, l'EPNAK, etc.) dotés d'une expertise complémentaire à la nôtre.

- ✓ Sur le champ des problématiques périphériques, notamment l'accès aux droits, il convient de renforcer nos actions en développant de nouvelles collaborations et en consolidant les partenariats récents (ex. : partenariat avec la CPAM de l'Essonne et mise en place d'ateliers d'information et de sensibilisation). En effet, Le renforcement de notre proximité avec les acteurs de l'action sociale vise à lever certains freins à la formation (santé, logement...). Sur ce plan, sont en première ligne, la chargée des relations partenariales, les responsables de site, la référente handicap.
- ✓ Poursuivre notre engagement auprès des trois regroupements d'entreprises de notre zone d'intervention, l'ACE-CEE, l'ADEZAC et le Club FACE. Participation à des petits déjeuners et ateliers périodiques, mise en place d'actions de sensibilisation métier en direction des jeunes (mardis de l'entreprise), lancement de dispositifs favorisant l'accès à l'emploi (ex. : reconduction du dispositif « Job Academy » en partenariat avec ENEDIS).
- ✓ Poursuite de nos relations avec les acteurs susceptibles de renforcer la valeur ajoutée de notre offre, notamment sur le champ de la mobilité avec l'auto-école solidaire Essonne Mobilité. Notre réflexion nous conduit, dans le contexte du fort développement des moyens de déplacement dits « doux » (vélos et trottinettes électriques) à identifier de nouveaux partenaires (à ce titre d'exemple, des contacts sont en cours avec la startup Two Roule en vue de la mise en place d'un partenariat).
- ✓ Renforcement de nos relations avec les autres acteurs de la formation (AFORPA, CFA Médéric, CIRFA, FDME...) dans le but de favoriser l'accès des stagiaires à des formations qualifiantes. (visites de centre de formation, découverte des plateaux techniques, présentation de secteurs d'activité, etc.).

### **Sur le plan prospectif :**

- ✓ Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes, où qu'ils se situent sur le territoire de l'Essonne, il convient de mettre en œuvre une stratégie de présence territoriale forte. Cette démarche, amorcée avec le projet « Place du Numérique » (Massy) doit s'accroître selon les besoins exprimés par les acteurs locaux. Dans ce contexte, des solutions de mobilité ou de déploiement d'unités « décentralisées » de formation sont à étudier.
- ✓ Dans cette continuité, il convient d'expérimenter un dispositif E2C « décentralisé » et le déployer dans un premier temps sur le territoire Sud Essonne. Il s'agit de recruter une première cohorte de 16 jeunes et de les prendre en charge, dans une logique de proximité, au sein même d'un espace identifié sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne. Ce dispositif souple, pouvant être déployé en fonction des besoins (par exemple 1 à 2 fois / an), implique trois phases distinctes : la consultation des parties prenantes locales, l'identification d'un lieu (à réaliser en 2022) et le lancement de l'action (prévu début 2023).
- ✓ Engager une expérimentation permettant d'appréhender les éventuelles adaptations nécessaires quant à l'accueil de « bacheliers décrocheurs ». Cette expérimentation doit porter dans un premier temps sur 4 à 5 jeunes venant compléter l'effectif d'une promotion entrante sur le site E2C de Courtabœuf. Elle permettra d'en extraire les premiers enseignements, précieux dans la perspective d'une éventuelle poursuite de l'action.

- ✓ L'innovation, présente dans plusieurs de nos projets, devient un des fils conducteurs de notre action. Au-delà du projet StartLab (entrepreneuriat), déjà engagé, d'autres expérimentations sont à étudier notamment avec les acteurs de la Ed-Tech.

Du point de vue de l'accueil, à moyens constants, tenant compte des observations et analyses portant sur les deux exercices précédents, il avait été proposé de retenir un objectif d'accueil théorique de 290 stagiaires.

Ces choix avaient été validés lors des réunions de dialogue de gestion tenues avec les principaux financeurs, tout particulièrement avec les services de l'Etat, du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil départemental de l'Essonne.

Pour porter ce projet, un budget 2022 de 2 079 000 €, examiné par le conseil d'administration, avait été présenté et voté lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2022.

## **2. Principes et modalités d'intervention**

Pour mémoire, l'action de l'E2C Essonne sur le département est conduite à partir de deux sites qui ont vocation à accueillir les stagiaires venant de l'ensemble du département, cela depuis les choix opérés par les instances en 2013 en matière de maillage.

Le site de Ris-Orangis, ouvert en février 2004, fonctionne à plein depuis 2005, et a vu ses moyens développés à partir de 2014 afin d'accueillir en moyenne 70 stagiaires en file active. L'équipe est constituée d'un responsable de site, de sept formateur(trice)s référent(e)s et d'une assistante administrative.

Le 2<sup>ème</sup> site ouvert sur le parc de Courtabœuf en février 2009, fonctionne à plein depuis 2010. L'équipe est constituée d'un responsable de site, de cinq formateur(trice)s référent(e)s et d'une assistante administrative, lui permettant d'accueillir en moyenne 50 stagiaires en file active.

Les entrées des stagiaires par groupe se font sur une période de 8 à 9 mois, de septembre à juin. Le site de Ris-Orangis accueille en moyenne 7 entrées de groupes, celui de Courtabœuf 6 entrées.

## **3. Fonctionnement de la structure**

### **3.1. Les instances**

- Une réunion « Réflexion sur la stratégie de l'E2C Essonne et perspectives à 3 ans » s'est tenue le 8 avril 2022 avec les membres du CA,
- Le conseil d'administration réuni le 22 avril 2022 a notamment procédé à l'arrêté des comptes 2021,
- L'assemblée générale réunie le 16 juin 2022, a approuvé les comptes et le rapport d'activités 2021 ainsi que le programme d'intervention 2022 et le budget prévisionnel de l'exercice 2022,
- Le conseil d'administration a été réuni le 14 décembre 2022 dans le but de valider le budget prévisionnel 2023 et d'étudier les perspectives d'activité 2023.

### 3.2. Les équipes

Les équipes sont constituées autour de 3 pôles :

- Le pôle direction regroupant des fonctions de direction et de services mutualisés entre les deux sites :
  - un directeur
  - un directeur adjoint
  - une responsable administrative et financière
  - une responsable formation, innovation, Qualité
  - une chargée des relations entreprises et des partenariats (mécénat de compétences EDF)
  - une community manager (contrat d'apprentissage)
  
- Le pôle de Ris-Orangis composé :
  - d'un responsable de site
  - de sept formateur(trice)s référent(e)s
  - d'une assistante administrative
  
- Le pôle de Courtabœuf composé :
  - d'un responsable de site
  - de cinq formateur(trice)s référent(e)s
  - d'une assistante administrative

soit 21 postes à temps plein.

Durant l'année 2022, l'équipe dédiée à l'encadrement a été étoffée par la création d'un poste de directeur adjoint, évolution qui a permis de favoriser la promotion interne.

Notons qu'au cours de l'exercice, les missions associées au poste de « coordonnatrice » ont été redéfinies et le poste a été renommé « responsable formation, innovation, Qualité ». Sur cette fonction, nous avons procédé à l'embauche d'une salariée en raison du départ d'une collaboratrice.

De plus, dans le contexte du départ à la retraite de l'assistante administrative du site de Courtabœuf, nous avons procédé au recrutement d'une salariée (en septembre 2022, CDI).

Enfin, suite au départ d'une formatrice référente du site de Ris-Orangis (pour cause de rapprochement de conjoint), nous avons recruté une nouvelle formatrice référente (mars 2022).

### 3.2. Représentants du personnel

Depuis la mise en place du Comité Social Economique (CSE), le 19 décembre 2019 pour un mandat de 4 ans, le dialogue social s'inscrit dans le cadre des réunions mensuelles Direction CSE. Il convient de souligner que la titulaire du CSE a quitté ses fonctions en cours de mandat (février 2022). De ce fait, la représentante suppléante a endossé le rôle de titulaire.

#### 4. L'exécution budgétaire 2022

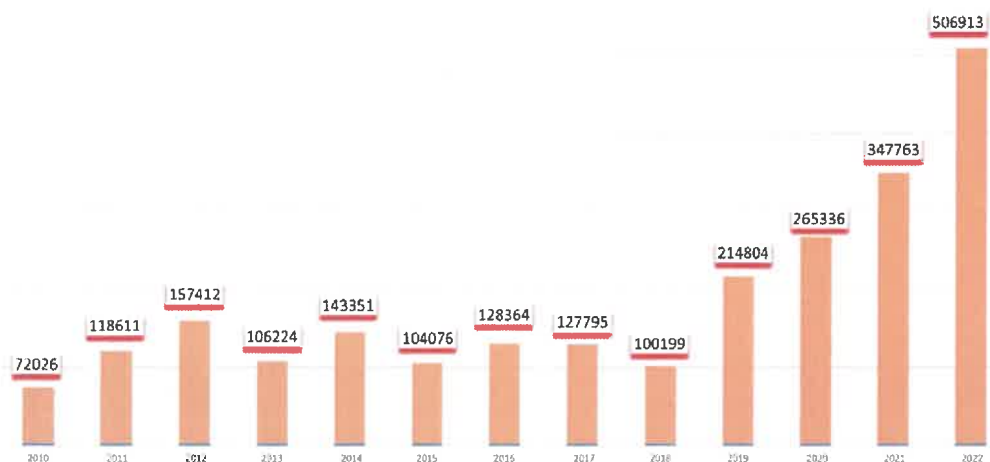
##### RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2022	2021	Évolution
Ressources associatives	2 277 797 €	2 132 549 €	+6,81%
Activité globale	2 277 797 €	2 132 549 €	+6,81%

##### SUBVENTIONS ET TAXE D'APPRENTISSAGE (TA) (en €)

Financeurs	2022	2021	Variations
Région	817 950	807 450	+ 10 500
Conseil Départemental	150 000	150 000	0
CGET	20 662	51 656	-30 994
Etat formation	587 614	587 614	0
CA Grand Paris Sud	47 250	47 250	0
CA Paris Saclay	114 000	120 000	-6 000
Taxe d'apprentissage	506 913	347 763	+ 159 150
CAF	20 000	20 000	0
Autres produits	13 408	816	+ 12 592
<b>TOTAUX</b>	<b>2 277 797</b>	<b>2 132 549</b>	<b>+ 145 248</b>

##### EVOLUTION DE LA TA SUR LES 12 DERNIERES ANNEES



## RESULTAT D'EXPLOITATION

	2022	2021	Ecart
Produits Activité	2 264 390	2 132 549	+ 131 841
Reprise Provisions et autres	132 733	21 416	+ 111 317
Autres achats et charges externes	- 673 754	- 603 020	+ 70 734
Impôts et taxes	- 89 023	- 78 640	+ 10 383
Salaires et charges sociales	- 1 406 628	- 1 259 972	+ 146 656
Amortissements et provisions	- 82 658	- 216 097	- 133 439
Autres charges	- 14 701	- 10 942	+3 759
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>130 359</b>	<b>- 14 706</b>	<b>+ 145 065</b>

## RESULTAT EXCEPTIONNEL & RESULTAT NET

	2022	2021	Ecart
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>130 359</b>	<b>- 14 706</b>	<b>+ 145 065</b>
Produits financiers	250	92	+ 158
Résultats Exceptionnels	46 162	33 712	+ 12 450
Impôts	0	0	0
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>176 771</b>	<b>19 098</b>	<b>+ 157 673</b>

Les comptes ont été définitivement arrêtés par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 31 mars 2023. Le conseil d'administration a étudié la question de l'affectation du résultat excédentaire et proposé qu'il soit inscrit en report à nouveau. Cette proposition sera présentée pour validation lors de l'Assemblée générale du 2 juin 2023.



## 5. Les publics accueillis et les résultats 2022

### 5.1. Publics accueillis

	Indicateurs	Chiffres	%	Dont QPV	dont % QPV
En amont du parcours	<b>Stagiaires présents en début d'exercice - A</b>	82		21	26%
	<i>dont intégrés - a</i>	57	70%	16	28%
	<i>dont en période d'intégration - b</i>	25	30%	5	20%
	<b>Stagiaires candidats ou prescrits par un partenaire</b>	301		78	
	<b>Stagiaires reçus en premier entretien - premier contact - B</b>	202		45	
	<i>dont provenant des missions locales</i>	122	60%	27	22%
	<i>dont provenant de Pôle emploi</i>	10	5%	0	0%
	<i>dont provenant de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)</i>	3	1%	2	67%
	<i>dont Candidatures spontanées</i>	51	25%	9	18%
	<i>dont provenant d'autres prescripteurs</i>	16	8%	7	44%
	<b>Candidatures non retenues</b>	15	7%	1	7%
	<i>dont inéligibilité administrative au dispositif (âge, niveau de diplôme, autorisation de travail)</i>	0	0%	0	-
	<i>dont sortie sur "défaut de motivation"</i>	3	20%	1	33%
	<i>dont réorientation en dispositif d'accompagnement spécifique</i>	2	13%	0	0%
<i>Autres motifs</i>	10	67%	0	0%	
<b>Stagiaires entrant en période d'intégration - C</b>	182		43	24%	
<i>Assiette de calcul des profils du public accueilli</i>					
Pendant	<b>Stagiaires entrant en accompagnement (signature de l'engagement) - D</b>	117		34	
	<b>Taux d'intégration - D/B</b>		58%		-
	<i>par les missions locales</i>	67	55%	19	28%
	<i>par Pôle emploi</i>	6	60%	0	0%
	<i>par la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)</i>	3	100%	2	67%
	<i>Candidatures spontanées</i>	30	59%	8	27%
	<i>Autres</i>	11	69%	5	45%
	<b>Stagiaires présents en fin d'exercice</b>	98		22	
<i>dont intégrés</i>	46	nd	13	nd	
<i>dont en période d'intégration</i>	52	nd	9	nd	
Synthèse	<b>Total stagiaires accueillis - A+C</b>	264		64	
	<b>Total stagiaires accompagnés - a+D</b>	174		50	
	Indicateurs	Chiffres	%	Dont QPV	dont % QPV
Caractéristiques des stagiaires à l'entrée	<b>Genre</b>				
	<i>Homme</i>	96	53%	22	23%
	<i>Femme</i>	86	47%	21	24%
	<b>Age moyen à l'entrée</b>	19,0		18,8	
	<i>de 16 à 17 ans</i>	53	29%	15	28%
	<i>de 18 à 21 ans</i>	100	55%	20	20%
	<i>de 22 à 25 ans</i>	29	16%	8	28%
	<i>26 ans et +</i>	0	0%	0	-
	<b>Nationalité</b>				
	<i>Nationalité française</i>	151	83%	35	23%
	<i>Autre nationalité de l'Union européenne</i>	15	8%	5	33%
	<i>Autre nationalité</i>	16	9%	3	19%
	<b>Niveau nominal des stagiaires à l'entrée</b>				
	<i>Niveau Infra 3</i>	82	45%	22	27%
	<i>Niveau 3 non validé</i>	55	30%	12	22%
<i>Niveau 3 validé</i>	13	7%	5	38%	
<i>Niveau 4 non validé</i>	22	12%	3	14%	
<b>Signataire du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)</b>	0	0%	0	-	
<b>Travailleurs en situation de handicap (reconnaissance T.H)</b>	4	2%	1	25%	
<b>Demandeurs d'emploi depuis plus d'un an</b>	0	0%	0	-	
<b>Stagiaires sans expérience professionnelle</b>	165	91%	40	24%	

264 stagiaires ont été accueilli(e)s sur l'année 2022 (pour un objectif de 290) contre 277 en 2021. Soit une baisse de 4,7 % par rapport 2021. L'année 2022 été impactée par la mise en place du Contrat Engagement Jeune (baisse significative des recrutements entre mai et juin,

voir graphe ci-après). Notons également que le nombre de jeunes de 16 à 17 ans a presque quadruplé en cinq ans, passant de 15 jeunes en 2018 à 53 en 2022. De ce fait, l'âge moyen à l'entrée a légèrement baissé (19 ans).

## Evolution du recrutement de 2020 à 2022 Effectif cumulé



### 5.2. Résultats

	Chiffres	%	Dont QPV	dont %
<b>Stagiaires accueillis</b>	264		64	
Stagiaires intégrés présents au 31 décembre N	57,00		16	
<b>Taux d'intégration</b>		63%		-
<b>Stagiaires sortis pendant la période</b>	168		42	
<i>dont sorties non maîtrisables</i>	11	7%	3	27%
<i>dont décès</i>	0	0%	0	-
<i>dont déménagement</i>	5	3%	1	20%
<i>dont mesures justice</i>	0	0%	0	-
<i>dont maladie</i>	6	4%	2	33%
<i>dont maternité</i>	0	0%	0	-
<i>dont départ avant engagement de formation</i>	38	23%	5	13%
<i>dont sortie à l'initiative de l'école</i>	14	8%	2	14%
<i>dont sortie à l'initiative du jeune</i>	24	14%	3	13%
<b>Nombre total de stagiaires sortis d'accompagnement Assiette</b>	119		34	
Taux d'alternance en entreprise		24%		11%
<b>Durée moyenne de parcours</b>	7,20		7,02	
<i>Dont période d'intégration</i>	1,41		1,30	
Nombre d'Attestations de compétences acquises délivrées	92	77%	26	28%

	Chiffres	%	Dont QPV	dont % QPV
<b>Sorties positives</b>	61	51%	17	28%
En formations qualifiantes ou diplômantes	21	18%	7	33%
En contrats de travail	16	13%	2	13%
<i>dont CDI</i>	6	5%	0	0%
<i>dont CDD (+ interim) de 6 mois et +</i>	0	0%	0	-
<i>dont CDD (+ interim) de 2 mois à 6 mois</i>	10	8%	2	20%
En contrats de travail en alternance	22	18%	7	32%
<i>dont contrat d'apprentissage</i>	21	18%	6	29%
<i>dont contrat de professionnalisation</i>	1	1%	1	100%
En contrats de travail "aidés"	2	2%	1	50%
En création d'entreprises	0	0%	0	-
<b>Sorties dynamiques</b>	14	12%	1	7%
<i>dont CDD ou intérim &lt; 2 mois</i>	7	6%	0	0%
<i>dont Service civique</i>	2	2%	0	0%
<i>dont réorientation vers des structures d'insertion spécifiques</i>	3	3%	0	0%
<i>en vers un dispositif d'accompagnement pour la création d'entreprise</i>	0	0%	0	-
<i>Autres solutions formations préqualifiantes</i>	2	2%	1	50%
<b>Sorties sans solution</b>	44	37%	16	36%
<i>dont abandons pendant le parcours</i>	30	25%	9	30%
<i>dont exclusions pendant le parcours</i>	3	3%	3	100%
<i>dont fins de parcours sans solution (FPSS)</i>	11	9%	4	36%

	Chiffres	%	Dont QPV	dont % QPV
<b>Taux de contact moyen en suivi post-parcours</b>		51%		60%
<b>Nombre moyen de contacts par stagiaire</b>	1,35		1,41	
<b>Situations positives</b>	75	63%	25	33%
En formations qualifiantes ou diplômantes	25	21%	11	44%
En contrats de travail	26	22%	6	23%
<i>dont CDI</i>	13	11%	2	15%
<i>dont CDD (+ interim) de 6 mois et +</i>	3	3%	1	33%
<i>dont CDD (+ interim) de 2 mois à 6 mois</i>	10	8%	3	30%
En contrats de travail en alternance	22	18%	6	27%
<i>dont contrat d'apprentissage</i>	19	16%	4	21%
<i>dont contrat de professionnalisation</i>	3	3%	2	67%
En contrats de travail "aidés"	2	2%	2	100%
En création d'entreprises	0	0%	0	-
<b>Situations dynamiques</b>	10	8%	0	0%
<i>dont CDD ou intérim &lt; 2 mois</i>	5	4%	0	0%
<i>dont Service civique</i>	2	2%	0	0%
<i>dont réorientation vers des associations avec dispositifs d'insertion spécifiques</i>	3	3%	0	0%
<i>dont réorientation vers un dispositif d'accompagnement pour la création d'entreprise</i>	0	0%	0	-
<i>dont autres solutions formations préqualifiantes</i>	0	0%	0	-
<b>Fin d'accompagnement sans solution</b>	34	29%	9	26%

Principaux faits saillants sur ces données :

- Pour rappel, le mode de mesure des sorties a été modifié de manière à donner à la fois le résultat à la sortie immédiate du cursus et celui à la suite du suivi post-

formation opérée par l'E2C durant une année après la fin du cursus (précédemment la mesure était effectuée sur cette dernière base uniquement).

- En 2022, le taux de sorties positives en fin de cursus est de 51% (57% en 2021). Le taux de sorties positives après suivi post-formation est de 62% (66% en 2021 et 59% en 2020).
- Le taux de jeunes mineurs lors de leur intégration est de 29% (parmi le plus élevé des E2C d'Ile-de-France).

## 6. Autre éléments ressortant de l'exercice 2022

### *Relations entreprises et partenariats / E2C*

Le partenariat avec l'entreprise s'illustre par trois biais :

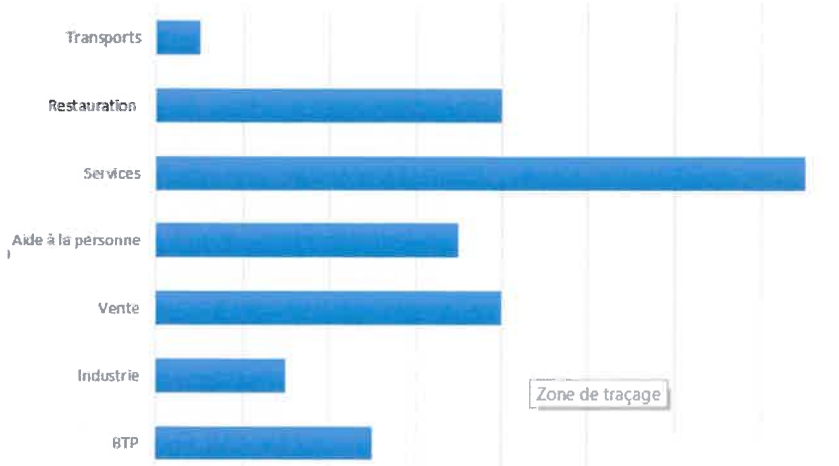
- un partenariat institutionnel avec les chambres consulaires, représentations officielles du monde l'entreprise ;
- un partenariat au cœur de notre action de formation avec les entreprises diverses et variées accueillant en stage les jeunes de l'E2C Essonne ;
- un partenariat de coopération avec les entreprises ou leurs représentations territoriales prenant la forme d'apports à l'E2C sous diverses formes : échanges et débats d'idées, visites et découvertes des métiers, simulations d'entretien, etc.

Sur le premier plan, la CMA et la CCI de l'Essonne sont membres fondateurs de l'association créée ad hoc pour porter l'E2C et y occupent depuis l'origine les fonctions respectives de vice-président et de trésorier de la structure. Plus largement, les deux chambres jouent un rôle d'entregent auprès de leurs membres.

Sur le deuxième plan, la collaboration qui s'établit avec les entreprises accueillant les stagiaires de l'E2C est au cœur de notre relation à l'entreprise. Elle illustre le postulat d'une formation en alternance et place ces entreprises en position de co-intervenantes dans la conduite des parcours de formation. Il est à noter qu'au fil des ans, les entreprises ont toujours répondu présentes et ont permis aux stagiaires ne pas manquer de lieux de stage.

Les entreprises concernées relèvent majoritairement du secteur marchand, toutefois les entreprises de l'économie sociale et les services publics sont également bien présentes, notamment pour ce qui touche l'aide à la personne. Enfin du point de vue de la taille, les petites et moyennes entreprises sont largement majoritaires.

*Illustration des sorties par secteurs d'activité (sorties vers l'emploi, données 2022)*



Sur le troisième plan, nous pouvons distinguer deux types de collaboration avec le tissu économique du territoire.

La première, plus officielle et régie par une convention de partenariat signée directement avec l'entreprise ou faisant l'objet d'une déclinaison territoriale d'un partenariat national (convention signée avec le Réseau E2C France), se traduit par des actions concrètes en direction des jeunes et s'étend au-delà de l'accueil en stage. A titre d'exemple, l'action de mentorat « Job Academy », menée conjointement avec ENEDIS et le Club FACE Paris-Saclay, les ateliers « mobilité » animés par la RATP, les visites « découvertes métiers », notamment avec KFC.

La seconde se résume à des collaborations opérationnelles sans signature de convention. Ainsi, des entreprises s'engagent et nous soutiennent dans notre mission d'accompagnement en offrant des opportunités d'emploi, des actions de coaching ou des stages. A titre d'exemples, nous pouvons citer les entreprises Boulanger, DomusVi ou Chronodrive qui proposent des actions en direction des jeunes de l'E2C Essonne. Notons, que les entreprises, confrontées à des problématiques de recrutement, en particulier sur certains métiers en tension, perçoivent comme une opportunité la possibilité de recruter les jeunes issus de l'E2C.

Toutes les entreprises avec lesquelles nous sommes en contact sont répertoriées dans une base de données hébergée dans notre outil de gestion CYCLISE (SI). Cette base est mise à jour régulièrement par les utilisateurs et contrôlée par la Chargée des relations entreprises et des partenariats qui l'alimente et procède aux corrections nécessaires. Afin de parfaire sa mise à jour, nous effectuons une fois par an le lancement d'une API permettant de rapprocher nos données avec celles issues de data.gouv. En 2022, 2391 entreprises partenaires étaient recensées dans notre base de données.

Par ailleurs, en lien avec la Communauté d'agglomération Paris Saclay et l'entreprise Bruneau, l'E2C organise chaque année les Foulées de Courtabœuf. Cette manifestation sportive, qui réunit environ 700 participants, est destinée aux salariés des entreprises de la zone d'activité. Cet évènement, suspendu depuis 2020 en raison de la crise Covid-19, sera reconduit en 2023.

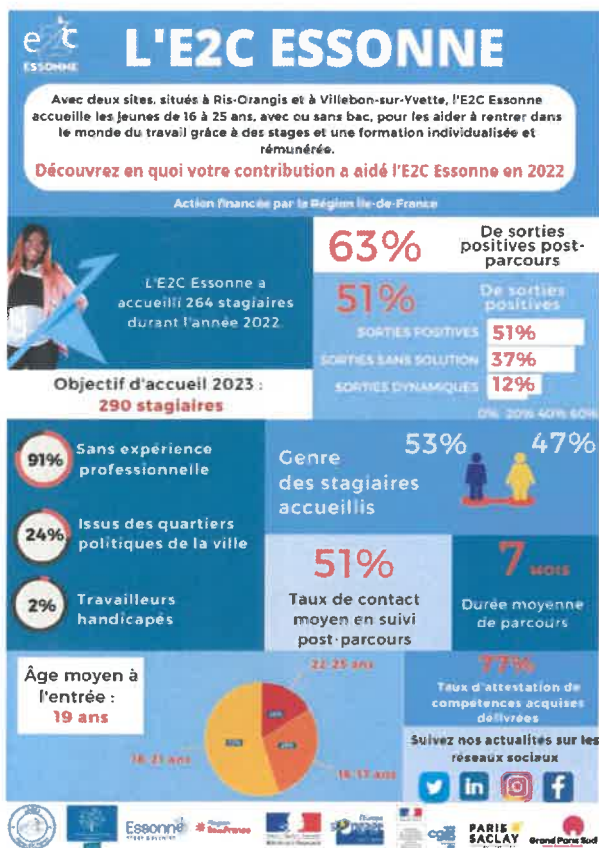
Notons également que l'E2C Essonne est invitée et participe aux travaux de trois regroupements d'entreprises de sa zone d'intervention, notamment les petits déjeuners et ateliers périodiques de l'ACE-CEE, l'ADEZAC et du Club FACE. A titre d'exemple, en partenariat avec le Club Face et ENEDIS, nous avons mis en place en 2022, la deuxième édition d'un dispositif d'accompagnement renforcé (Job Academy), d'une durée de deux mois, dédié aux jeunes en fin de parcours.

Enfin, dans un contexte concurrentiel, l'E2C s'est investie, à nouveau, dans la collecte de la taxe d'apprentissage 2022 qui a rapporté 506 913 €.

Pour mémoire, la collecte 2021 s'élevait à 347 763 €, celle de 2020 à 318 336 € et celle de 2019 à 214 805 €.

Ainsi, la collecte 2022 se situe à niveau supérieur aux concours reçus au titre de la taxe depuis 2009. Ce résultat très satisfaisant résulte de la décision prise en 2018 de mutualiser cette collecte avec l'E2C Val-de-Marne, qui dispose d'une personne spécialisée et entièrement dédiée à cette action.

- Poursuite de la communication via les outils digitaux



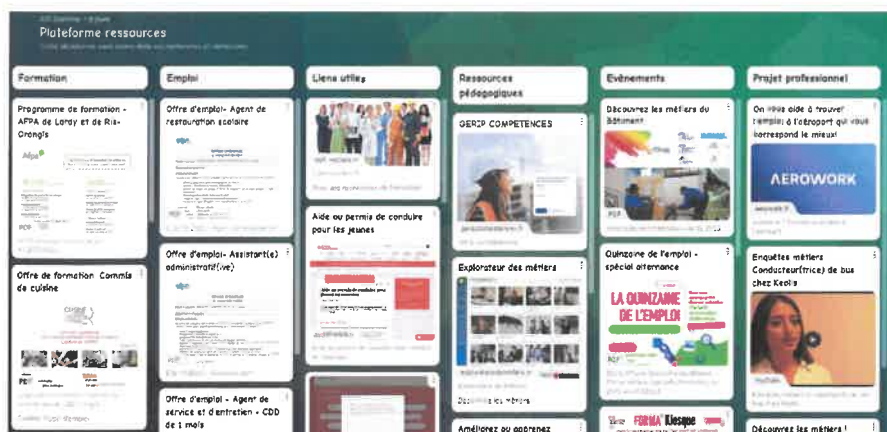
Dans la continuité de l'action engagée en 2021, nous avons renouvelé en septembre 2022, et ce pour une année, la Community Manager (en contrat d'apprentissage).

Les missions qui lui ont été confiées comprenaient 3 axes majeurs :

- la création de visuels (infographies) permettant une lecture facilitée de notre action (ex. ci-contre, mise à jour et amélioration d'un « one page » destiné aux entreprises),
- l'actualisation en continu du nouveau site internet de l'E2C Essonne ainsi que l'animation et le développement des réseaux sociaux (voir visuels ci-dessous),
- l'élaboration d'un plan de communication multicanal en vue d'accroître notre audience sur les réseaux sociaux et d'améliorer notre notoriété.

De plus, l'E2C Essonne s'est portée volontaire pour participer aux expérimentations, impulsées par le Réseau E2C France, visant à réaliser des campagnes de communication digitale nationale pour faire connaître l'E2C auprès des décrocheurs (action conduite par la fondation Make.org).

Par ailleurs, nous avons accentué la communication interne, à la fois en direction des jeunes et des équipes pédagogiques, en mettant en place un « mur » virtuel des opportunités actualisé en continu (outil Padlet, voir visuel ci-dessous). Ce dernier est enregistré comme « page par défaut » sur les navigateurs des ordinateurs utilisés par les stagiaires de l'E2C favorisant ainsi leur accès aux opportunités sur le champ de l'emploi et la formation.



## 7. Démarche Qualité : audit 2022

Dans le cadre du renouvellement du label « Ecole de la 2ème chance » et de la certification Quallopi, l'E2C Essonne a été auditée par l'AFNOR en octobre 2022 avec près de 80 critères portant notamment sur l'ancrage territorial, les partenariats, les pratiques pédagogiques, la gestion financière.

L'auditeur a mis en exergue la réelle qualité du travail accompli au sein de l'E2C Essonne en 11 points répartis de la façon suivante :

- ✓ 6 points forts
  - Les locaux et le matériel parfaitement adaptés aux besoins des équipes et offrant des conditions d'accueil optimums pour les stagiaires,
  - Le faible taux de candidatures des stagiaires non retenues (3%). La part importante d'accueil des stagiaires mineurs de 29%,
  - Une veille constante sur les opportunités d'emplois, de formations,
  - Le plan individuel de formation,
  - Le laboratoire pédagogique,
  - Le plan d'amélioration.
  
- ✓ 4 pistes de progrès
  - Modification d'un article du Code de travail dans les conventions de stage,
  - Instauration d'un process de suivi d'évaluation des stagiaires,
  - Rendre visible les objectifs fixés aux stagiaires,
  - Récupération de l'intégralité des preuves de sorties positives des stagiaires.
  
- ✓ 1 point sensible
  - Vérification de la conformité RNQ des intervenants externes (prestataires pédagogiques).

Le rapport d'audit, dont les conclusions sont favorables à la reconduction du label, constitue un encouragement dans la poursuite des actions d'amélioration engagées et une reconnaissance pour les équipes du travail accompli.



## 8. Axes de développement et programmation 2023

Les orientations ci-dessous ont été définies à partir de l'audit intermédiaire d'octobre 2022 (Label E2C France) et enrichies au regard de l'analyse des actions menées en 2022 :

### Généralités

- ✓ Nous prévoyons de proposer notre offre de façon plus uniforme aux jeunes de l'ensemble du département de l'Essonne et de ce fait engager des actions ciblées sur certains territoires, notamment au nord-est et au sud du département (Etampois).
- ✓ D'un point de vue institutionnel, le président et le directeur poursuivent le programme de prises de contacts et de démarches en direction de l'ensemble des intercommunalités du département. A travers cette démarche, nous souhaitons associer de nouvelles parties prenantes au projet de l'E2C Essonne.
- ✓ Afin de répondre aux enjeux sociétaux, nous développons l'activité de l'E2C Essonne en cohérence avec les axes stratégiques établis par le Réseau E2C France (voir ci-dessous).

#### **SE DEVELOPPER**

développer de nouvelles activités et se déployer sur le territoire

#### **ETRE VISIBLE ET ATTRACTIF**

valoriser les initiatives en interne et externe et communiquer différemment

#### **INNOVER et ENGAGER**

développer les synergies entre les innovations technologiques et la réalité des besoins sur le terrain

#### **IMPLIQUER et INTEGRER**

impliquer les équipes autour de projets innovants, de projets de développement, pour engager, continuer d'attirer

#### **INNOVER et ENGAGER**

pérenniser les financements et en réviser les modalités pour permettre le développement, la communication et l'innovation

**Axe 1** : Développer les activités en amont et en aval et s'ouvrir aux écosystèmes (tiers lieux) et à de nouvelles cibles

**Axe 2** : Communiquer différemment pour être identifiable, et pour capter les publics cibles

**Axe 3** : Innover au service des publics cibles et des équipes

**Axe 4** : Travailler en organisation apprenante

**Axe 5** : Optimiser et sécuriser les financements des Ecoles et du Réseau

### Les orientations pédagogiques

- ✓ Sur le plan pédagogique, l'ensemble de l'équipe de formateurs a adopté l'Approche Par Compétences (APC) dans le courant de l'année 2022, cette démarche constituant l'aboutissement d'un travail d'appropriation engagé antérieurement. En 2023, il conviendra de consolider cette approche méthodologique et de continuer à encourager le développement de projets transversaux, en particulier sur les axes suivants :
  - Citoyenneté, art et culture (poursuite des actions menées avec Eloquentia, C'est mon patrimoine, collaboration avec l'ICART, mise en place des ateliers d'improvisation théâtrale, intervention de la ligue de l'enseignement sur le champ de la laïcité et solidarité),
  - Nouvelles technologies (ateliers codage, robotique, impression 3D),
  - Outils de communication digitale (usage et décryptage des réseaux sociaux),



- Entrepreneuriat (poursuite de l'utilisation de l'outil StartLab développé par la start-up FastLane Education, expérimentation de l'outil PitchLab, développement et exploitation d'un FabLab sur le site de Ris-Orangis).
- ✓ Dans le contexte de l'instruction ministérielle du 16 décembre 2019 relative à la mise en œuvre de l'obligation de formation, les E2C sont considérées comme une solution probante pour l'accueil des 16 - 18 ans. Dans ce contexte, il conviendra en 2023 de consolider les modalités de prise en charge de ce public. De plus, la convention signée avec le Conseil départemental nous permet également d'ouvrir le cursus aux bénéficiaires du RSA (moins de 35 ans). Il conviendra en 2023 de travailler sur une articulation plus efficiente avec les prescripteurs.
- ✓ Depuis juin 2022, les E2C ont la possibilité d'accueillir les jeunes « bacheliers décrocheurs ». Cette demande, défendue auprès des pouvoirs publics, a reçu un accueil favorable tel que l'atteste un courrier, en date du 22 mars 2022, adressé par le Premier Ministre au Président du Réseau E2C France. Dans ce contexte, l'E2C Essonne s'est engagée, dès le second semestre 2022, dans l'accompagnement de ce nouveau public venant compléter à la marge nos effectifs. En 2023, il conviendra de tirer les premiers enseignements permettant l'adaptation nécessaire des approches pédagogiques.
- ✓ Concernant notre capacité d'accueil du public RQTH, nous souhaitons poursuivre en 2023 les actions engagées en 2022 (mise en place d'une convention avec l'ADAPT) afin de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les équipes sur le champ du handicap. De plus, dès janvier 2023, l'E2C Essonne bénéficiera de l'intervention d'un travailleur social 2 jours par semaine (convention de détachement de personnel établie avec l'AAPISE).

### **Le développement de notre relation aux partenaires (entreprises et OF)**

L'action de renforcement de nos relations partenariales avec le tissu économique territorial et les organismes de formation, engagée en 2022, devra se poursuivre en 2023. En particulier, les partenariats établis (ou en cours) devront faire l'objet d'actions réajustées selon l'analyse des projets mis en œuvre antérieurement.

- ✓ Suite à des rencontres récentes avec des entreprises du territoire ou OPCO (DomusVi, KFC, OPCO Commerce) portant sur les problématiques de recrutement, notamment dans les métiers en tension, nous prévoyons d'étudier le lancement en 2023 d'un parcours spécialisé (métier des services à la personne, agents de restauration, vendeurs).
- ✓ Interactions continues avec les trois regroupements d'entreprises de notre zone d'intervention, l'ACE-CEE, l'ADEZAC et le Club FACE : participation à des petits déjeuners et ateliers périodiques, mise en place d'actions de sensibilisation métier en direction des jeunes (mardis de l'entreprise), reconduction ou lancement de dispositifs favorisant l'accès à l'emploi (« Job Academy » en partenariat avec Enedis et Club FACE), etc.
- ✓ En complément des liens tissés, depuis la création de l'E2C Essonne, avec les organismes consulaires (CMA, CCI), nous avons signé en 2022 un partenariat avec

la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de l'Essonne (CPME 91) dans le but de déployer des actions de découverte des métiers à l'attention des jeunes et de sensibiliser les entreprises à l'opportunité d'accueillir des stagiaires. Ce partenariat sera développé plus amplement en 2023, notamment à travers la mise en place d'un label permettant de valoriser les entreprises engagées dans la démarche.

- ✓ Nous poursuivons nos relations avec les acteurs susceptibles de renforcer la valeur ajoutée de notre offre, notamment sur le champ de la mobilité avec l'auto-école solidaire Essonne Mobilités. Notre réflexion nous conduit, dans le contexte du fort développement des moyens de déplacement dits « doux » (vélos et trottinettes électriques) à identifier de nouveaux partenaires. A ce titre, des contacts sont en cours avec la startup Two Roule en vue de la mise en place d'un partenariat.
- ✓ Par ailleurs, nous consolidons en continu nos relations avec les autres acteurs de la formation (AFORP, CFA GUSTAVE EIFFEL, CFA Médéric, CIRFA...) dans le but de favoriser l'accès des stagiaires à des formations en alternance. A titre d'exemple, nous reconduirons en 2023 notre implication dans le parcours « Découverte de l'industrie 2.0 » organisé par la Faculté des Métiers (FDME). Notons qu'une convention avec la FDME est en cours de rédaction avec pour objectif de d'enrichir et de pérenniser nos actions conjointes.
- ✓ Enfin, sur le champ des problématiques périphériques, notamment l'accès aux droits, nous poursuivons le partenariat mis en place avec la CPAM de l'Essonne : organisation d'ateliers d'information et de sensibilisation, accompagnement individuel des jeunes dans la régularisation de leur situation. De plus, l'arrivée d'un travailleur social en janvier 2023 (précédemment évoquée), nous permettra d'améliorer notre capacité à appréhender avec rapidité les problématiques périphériques et d'identifier des solutions dès l'intégration des jeunes en formation.

### **Recrutement et actions en direction des jeunes issus des QPV**

- ✓ Il nous semble important de continuer à renforcer nos actions de communication en direction des jeunes et de leur famille via les canaux digitaux. Notre approche vise à nous faire mieux connaître, notamment du grand public, sur des territoires ciblés et plus largement à renforcer notre notoriété. A cette fin,
  - Nous poursuivons en 2023 nos actions sur les réseaux sociaux en procédant à l'embauche d'une nouvelle Community Manager (en contrat d'apprentissage) chargée de prendre le relais de l'animation des réseaux sociaux de l'E2C Essonne et de poursuivre leur développement.
  - Durant l'année 2022, nous nous sommes engagés dans l'ensemble des initiatives menées par le Réseau E2C France sur le champ du digital marketing (opérations Make.org et Hello Charly). Nous poursuivons ces expérimentations en 2023.
- ✓ Parallèlement, nous prévoyons d'engager une communication plus large en direction des acteurs de proximité (associations de quartier, parents isolés, etc.), notamment à travers l'envoi de newsletters, afin de sensibiliser plus largement le public issu des QPV.

- ✓ Nous prévoyons de renforcer en 2023 notre implication dans les initiatives engagées par les collectivités territoriales, notamment au sein du programme d'actions de la Direction de la Politique de la Ville de la CA Grand Paris Sud et de la CA Paris Saclay.
  - Implication de l'E2C Essonne autour de l'action « ShiZen Truck » dans le but d'échanger avec les jeunes au sein même des quartiers et de les sensibiliser à notre action. Intégration de l'E2C Essonne dans la planification de l'opération « Job Truck » portée par la MDEF Grand Paris Sud (si reconduction des dispositifs),
  - Etablir des ponts avec les établissements de l'Education Nationale et travailler communément sur la problématique du décrochage scolaire (participation aux réunions SPRO, PSAD et PRIJ),
  - Mobilisation de l'E2C Essonne dans le cadre des « Réunions de coordination des politiques jeunesse » pilotées par la Ville de Ris-Orangis.
  - Poursuite de notre engagement au sein de la « place du numérique », dispositif porté par la MEIF Paris-Saclay, l'ESH Les Résidences Yvelines Essonne et la Ville de Massy et ayant pour vocation d'accompagner la population dans l'acculturation et l'autonomie numérique. L'année 2022 a été marquée par notre participation à l'inauguration du lieu et la mise en œuvre d'un stage de découverte sur la thématique « impression 3D ». En 2023, l'E2C Essonne poursuivra le développement de son offre en direction des jeunes du quartier « Massy Opéra ».
  - Poursuite et renforcement de notre relation partenariale avec les médiateurs de proximité du dispositif « Parcours Emplois », déployés par la MEIF Paris Saclay, afin de sensibiliser les jeunes des quartiers, et ce directement sur leurs lieux de vie, à l'offre proposée par l'E2C Essonne.
- ✓ Notons également, la mise en place de relations plus rapprochées avec les communautés d'agglomération Cœur d'Essonne (publications régulières d'information sur les pages « Réflexe Emploi » de leur site internet) et Val d'Yerres Val de Seine (participation aux réunions du groupe opérationnel « Cité de l'emploi »).
- ✓ Sur le territoire du Sud-Essonne Etampois, nous allons expérimenter, dès mars 2023, un dispositif d'E2C « décentralisée » hébergé au sein de l'IME d'Etampes (AAPISE). Il s'agira de recruter à minima deux cohortes de 10 à 12 jeunes et de les engager dans un parcours de formation. Ce dispositif souple, qui s'inscrit dans une démarche « d'aller vers », a vocation à être reconduit et dupliqué.
- ✓ Participation au chantier expérimental « territoires zéro décrocheurs » porté par l'Etat et piloté par la Préfecture de l'Essonne (la PDEC) visant la mise en œuvre des solutions pour assurer une continuité de parcours pour des jeunes vers l'autonomie
- ✓ De façon générale, renforcer les actions déjà engagées en direction de nos prescripteurs et des acteurs de l'insertion professionnelle, en particulier :

- Poursuivre le développement de nos relations et actions conjointes avec les Missions locales du territoire et les services de Pôle Emploi pour une mise en œuvre optimisée du Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ),
- Renforcer notre relation avec la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS Essonne) et proposer un accueil individualisé en direction des jeunes adressés, souvent en situation de déscolarisation,
- Renforcer notre relation avec l'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ d'Evry) dans le but de toucher les publics jeunes en foyer, dits « invisibles »,
- Proposer à nos partenaires des actions de sensibilisation aux attentes et codes du monde de l'entreprise en nous appuyant sur la Chargée des relations entreprises de l'E2C Essonne (dispositif Mardis de l'entreprise),
- Poursuivre nos interventions et mobiliser des ressources dans les diverses manifestations (salons, forums...) organisées par les Villes, Missions locales et partenaires historiques (MDEF Grand Paris Sud, ML Corbeil-Essonnes MIVE « De la socialisation vers l'emploi », Pôle Emploi de Corbeil-Essonnes, MEIF...).

#### **Mesures relatives à la sécurisation des sites**

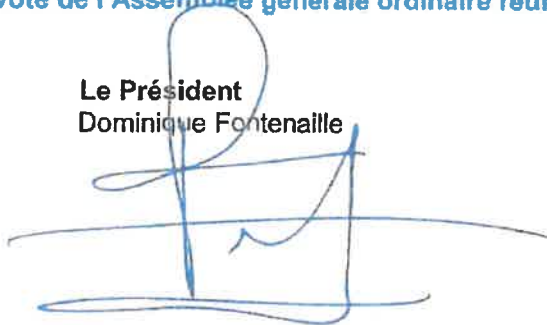
- ✓ La sécurité des personnes et des biens sur chacun des sites a fortement progressé par la mise en place d'un système d'alarme performant sur le site de Ris-Orangis (vidéo surveillance, prestation « levée de doute » renforcée, installation de bandeaux de ventouse...). En 2023, dans une démarche d'homogénéisation, nous prévoyons l'installation d'un dispositif analogue sur le site E2C de Courtabœuf.

Du point de vue de l'accueil, tenant compte des observations et analyses portant sur les deux exercices précédents, il est proposé de retenir un objectif d'accueil théorique de **290 stagiaires** (312 en intégrant le projet de développement sur Etampes).

Pour porter ce projet, un **budget 2023 de 2 250 500 €** est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

**Le Rapport d'activité 2022 et programmation 2023 a été soumis pour approbation au Conseil d'administration du 31 mars 2023. Ces éléments ont été présentés à l'examen et au vote de l'Assemblée générale ordinaire réunie le 2 juin 2023.**

**Le Président**  
Dominique Fontenaille



**Le Secrétaire**  
Marianne Duranton

